

REVUE  
DE LA  
NUMISMATIQUE

**BELGE,**

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,  
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET CH. PIOT.

—  
2<sup>e</sup> SÉRIE. — TOME III.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECOQ,  
9, RUE DE LA MADELEINE.

—  
1853

## UN POIDS DE TOULOUSE, DE L'AN 1239.

---

Il existe, pour les provinces méridionales de la France, toute une série de monuments métalliques que M. le baron Chaudruc de Crazannes a le premier fait connaître, dans une suite d'articles publiés par la Revue archéologique de Paris (1); ce sont les poids du moyen âge. Ces pièces, espèces de médailles coulées qui, par leur forme, leur grandeur et leur fabrication rappellent assez les as italiques, présentent dans leurs légendes et leurs types des indications curieuses et bien dignes de fixer l'attention des numismates. Aussi M. de Crazannes avait à peine éventé cette mine nouvelle, que déjà plusieurs concurrents l'exploitaient avec ardeur. « Je citerai, dit-il, entre autres savants qui se livrent à cette heure à cette sorte d'étude qui n'est pas sans attrait, M. le comte de Gourgue qui s'est fait un nom justement estimé dans la numismatique, et M. Fournier du Lac, ancien élève de l'école des Chartes et l'un des collaborateurs de cette Revue, qui travaille à un ouvrage intitulé : *Essai sur les poids, etc. ou Éléments de stathmographie.* »

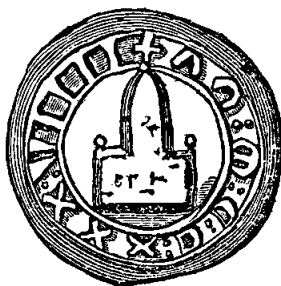
On comprend assez que des poids originaires de la Provence ou du Languedoc, n'étaient pas, comme des monnaies, destinés à courir le monde. Ne pouvant être utiles que dans le lieu même de leur émission, ces monuments

(1) V<sup>e</sup> année, p. 757; VII<sup>e</sup> année, p. 202; IX<sup>e</sup> année, pp. 15 et 441.

essentiellement casaniers ont dû s'égarer bien rarement jusqu'en nos froides régions. Un de ces enfants perdus nous est cependant tombé sous la main et nous avons cru devoir le faire connaître.

Peut-être sa publication sera-t-elle utile à M. Fournier, et la Revue belge aura de cette façon fourni son humble pierre au monument du savant élève de l'école des Chartes.

M. le baron de Crazannes avait donné la description et le dessin d'une livre de Toulouse, de l'an 1239, belle pièce de bronze du poids de 596 grammes. Le demi quarteron ou huitième de ce même poids toulousain se trouvait dans la collection numismatique de M. Van Parys, à Bruxelles. En voici l'empreinte fidèle :



Château à trois tours ; dans un double cercle : ✠ M I E G :  
P A L A I S D E L R E Y . (Demi-quarteron.)

— Église à une tour pyramidale ; dans un double cercle :  
✠ A O : M : C : C : X X X : V I I I . (Anno 1239.)

Le type de ce poids représente d'un côté le Château-Narbonnais ou *Palais del Rey*, dont les derniers débris disparurent dans le cours du xvi<sup>e</sup> siècle.

Au revers se trouve l'église collégiale de Saint-Sernin où les comtes avaient leur sépulture.

D'après les tables de M. Doursther, l'ouvrage le plus nouveau et le plus complet sur les poids et les mesures anciens et modernes, la livre de Toulouse était de grammes 407.09. Le demi-quarteron ou huitième serait donc de gr. 50.88, et il manquerait à notre exemplaire 1.68; ce qui peut fort bien s'expliquer par l'usage d'abord et l'oxydation ensuite. La livre de M. le baron Chaudruc est trop faible de gr. 41.09. Cette différence nous paraît un peu forte, et la pièce doit avoir subi plus qu'un *usage* légitime pour se voir réduite d'un poids équivalent à une pièce de deux francs. On sait que la perte par le frottement et l'oxydation est, proportionnellement à leur masse, bien moindre dans les grosses pièces que dans leurs subdivisions.

R. CHALON.

---